Le Saviez-Vous ?



Les bébés hérissons sont appelés des hérissonneaux… mais on les surnomme parfois des « choupissons » !

Les bébés hérissons naissent aveugles, tous roses, et sans piquant. Les premiers piquants apparaissent après leur naissance et seront ensuite constamment renouvelés au cours de leur vie.

Un hérisson en forme peut parcourir plusieurs kilomètres en une nuit à la recherche de nourriture, il peut grimper des petits murets, des escaliers, voire certaines clôtures. Il peut même nager sur plusieurs mètres !

Le hérisson pousse des cris pour communiquer. Le son est différent selon les situations. Lorsqu'il a peur ou se sent menacé, il pousse un cri strident. On dit alors qu'il grincaille.

Les piquants des hérissons ne sont pas des épines mais bien des poils constitués de kératine comme nos cheveux et nos ongles.



J'ai trouvé un hérisson : que faire ?

Avant d'intervenir, observez-le. S'il se met en boule, cherche à fuir ou adopte une posture défensive, et qu'il ne présente pas de blessure apparente, laissez-le tranquille : il est probablement simplement en déplacement. En revanche, si le hérisson semble affaibli ou blessé, placez-le délicatement avec des gants dans un carton fermé et sécurisé, tapissé de papier journal, avec une source de chaleur douce (bouillotte ou bouteille d'eau chaude enveloppée dans un tissu). Gardez-le au calme, à l'abri des mouches, et ne lui donnez ni nourriture ni eau sans l'avis d'un professionnel. Contactez rapidement un centre de soins pour la faune sauvage : www.reseau-soins-faune-sauvage.com. Vous pouvez également contacter le Centre Athénas, situé dans le Jura : www.athenas.fr / (03 84 24 66 05 / centre@athenas.fr).

J'ai trouvé des bébés hérissons : que faire ?

Des petits hérissons peuvent être seuls temporairement : leur mère peut être partie chercher de la nourriture et revenir quelques heures plus tard. Ne les déplacez pas et évitez de les toucher sans raison. Une intervention humaine n'est nécessaire que si les petits sont réellement en danger ou abandonnés. Si tel est le cas, alors suivez les conseils ci-dessus et contactez un centre de soins.

Participez au recensement des hérissons !

Le hérisson est une espèce familière de nos jardins, mais l'état réel de ses populations reste encore difficile à connaître. Tout le monde peut contribuer à son échelle à améliorer les connaissances scientifiques sur la répartition du Hérisson d'Europe dans le territoire et aider à mieux le protéger. Pour cela, partagez vos observations avec France Nature Environnement. Rendez-vous sur fne.asso.fr, rubrique Opération Hérisson !



Pour toute question n'hésitez pas à contacter l'équipe du Parc national de forêts : contact@forets-parcnational.fr et rendez-vous en ligne sur https://www.forets-parcnational.fr/fr

Et retrouvez de nombreux conseils pour des jardins favorables à la biodiversité sur www.ofb.gouv.fr/accueillir-la-faune-dans-les-jardins

Graphisme & Impression : Com&Stick' - 52800 NOGENT - 03.25.03.06.93
Photos de couverture : ©Alexas fotos
- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MIXTE Papier FSC® C174480

Parc national de forêts

MISSION HÉRISSON

Agir pour mieux le protéger

Autrefois très commun dans nos campagnes et nos villes, le Hérisson d'Europe connaît aujourd'hui un déclin préoccupant : sa population aurait chuté d'environ 70% en France au cours des vingt dernières années. En 2024, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) classe l'espèce comme « quasi menacée » d'extinction. Nous pouvons toutefois agir à notre échelle pour lui offrir des jardins plus accueillants, lui permettre de se nourrir, de circuler et de trouver refuge en toute sécurité. En adoptant quelques gestes simples, chacun peut contribuer à le protéger.

CARTE D'IDENTITÉ



Nom commun : Hérisson d'Europe

Nom scientifique : *Erinaceus europaeus*

Statut de conservation : «quasi menacé» sur la liste rouge mondiale de l'UICN (2024)

Taille : environ 20 à 30 cm de long

Poids : généralement entre 400g et 1,2kg, selon la saison et l'âge

Espérance de vie : jusqu'à 7 ans, mais souvent bien moins en raison des nombreux dangers auxquels il est exposé

Reproduction : les petits naissent généralement entre mai et septembre. Une portée compte souvent 4 à 6 petits.

Particularité : son dos est recouvert de 5 000 à 7 000 piquants. Lorsqu'il se sent menacé, il se roule en boule pour protéger sa tête et son ventre.



Mode de vie : Animal solitaire, discret et surtout actif à la tombée de la nuit. Il passe une grande partie de la journée caché dans un abri. Il hiberne de l'automne au printemps, lorsque les températures baissent et que la nourriture se fait plus rare. Durant cette période, son activité et ses besoins énergétiques diminuent fortement.

Régime alimentaire : Principalement omnivore à tendance insectivore. Il se nourrit notamment de coléoptères, chenilles, vers de terre, limaces et autres petits invertébrés.

Habitat : Jardins, haies, prairies, lisières de forêts, bosquets, parcs et espaces verts. Il apprécie les milieux riches en végétation, offrant à la fois nourriture, abris et passages pour circuler.

Menaces : Destruction et fragmentation de ses milieux de vie (notamment disparition des haies et dégradation des habitats naturels) - collisions routières - usage de pesticides - clôtures infranchissables - tondeuses et robots de jardin.

RENDEZ VOTRE JARDIN ACCUEILLANT

En se nourrissant d'insectes et de limaces, le hérisson participe à la régulation des petits invertébrés du jardin et contribue à la biodiversité.
Mais les jardins peuvent aussi devenir des pièges : produits chimiques, clôtures infranchissables, tondeuses, bassins ou manque de refuges menacent ce petit mammifère. Quelques gestes simples suffisent à rendre votre jardin plus accueillant pour les hérissons !

1. Renoncez aux pesticides et aux anti-limaces chimiques

Les pesticides et autres produits chimiques peuvent contaminer les sols et réduire les ressources alimentaires du hérisson. Privilégiez les méthodes naturelles pour protéger vos plantations.

2. Tondez moins et avec prudence

Conservez quelques zones d'herbes hautes afin d'offrir davantage de nourriture et d'abris. Vérifiez l'absence de hérisson avant de tondre ou de débroussailler. Évitez de faire fonctionner les robots de tonte la nuit, période où il est le plus actif.

3. Gardez un petit coin sauvage

Ne cherchez pas à tout nettoyer. Feuilles mortes, mousses, brindilles et branchages permettent au hérisson de construire son nid et de trouver refuge. De nombreuses autres espèces en bénéficieront également.

4. Sécurisez les mares, bassins et piscines

Installez une rampe stable et non glissante pour permettre aux hérissons de regagner la terre ferme : planche rugueuse, branche... Pour les mares ou les petits bassins, privilégiez des berges en pente douce ou aménagez une zone peu profonde.

5. Restez attentif à vos animaux domestiques

Certains chiens peuvent poursuivre, mordiller ou blesser un hérisson. Surveillez-les s'ils manifestent un intérêt pour la faune sauvage, notamment à la tombée de la nuit.

CRÉEZ DES PASSAGES

Un hérisson peut parcourir plusieurs kilomètres au cours d'une seule nuit pour trouver de la nourriture, un abri ou un partenaire. Or, les clôtures, murs et jardins entièrement fermés peuvent fragmenter son territoire et limiter ses déplacements.

Créer un passage à travers une clôture est l'un des gestes les plus simples et les plus utiles que vous puissiez réaliser. Un passage d'environ 13×13 centimètres, aménagé au niveau du sol, suffit à permettre le passage d'un hérisson tout en restant trop petit pour la plupart des chiens.



OÙ INSTALLER LES PASSAGES ?

Privilégiez les endroits :

- situés au niveau du sol, sans marche ni obstacle ;
- éloignés des routes ou des zones de circulation ;
- reliés à une haie, un massif, une bande végétalisée ou un espace calme ;
- permettant au hérisson de poursuivre son chemin vers un autre jardin ou un espace naturel.

Votre jardin peut devenir un maillon essentiel d'un vaste réseau. Car pour protéger les hérissons, aucun jardin ne peut agir seul : c'est la connexion entre les jardins, les haies, les prairies et les espaces naturels qui leur permet de se nourrir, de se déplacer et de se reproduire.

Si votre terrain est entouré de plusieurs clôtures, un seul passage peut donc ne pas suffire. L'idéal est de créer plusieurs accès afin de former un véritable réseau de circulation. N'hésitez pas à en parler avec vos voisins !



INSTALLEZ UN GÎTE À HÉRISSON

Un jardin accueillant doit aussi offrir des lieux où le hérisson peut se reposer, se protéger et construire son nid. Un tas de feuilles ou un buisson dense peut parfois suffire, mais un gîte spécialement conçu peut apporter une protection supplémentaire. Un bon gîte doit être solide, isolant, sec et installé dans un endroit calme.

Quels matériaux utiliser ?

Privilégiez des matériaux naturels : du bois brut, des planches épaisses et résistantes à l'humidité. Évitez les bois traités avec des produits chimiques, les peintures ou les matériaux susceptibles de se dégrader rapidement. Le gîte doit protéger le hérisson de l'humidité tout en restant suffisamment ventilé.

Où placer le gîte ?



Installez-le :

- dans un endroit calme et peu fréquenté ;
- à l'abri du vent, du soleil direct et des fortes pluies ;
- contre une haie, sous un arbuste ou dans un coin végétalisé ;
- loin des passages réguliers, des zones de jeux et des endroits fréquentés par les chiens.

Camouflez-le avec des feuilles mortes, des branchages ou de la végétation, sans obstruer l'entrée.

Quand l'installer ?

La période idéale pour installer un gîte à hérisson se situe à l'automne ou en hiver, avant la période d'hibernation. Il est toutefois possible d'en installer toute l'année et de le laisser accessible en permanence afin que le hérisson puisse l'utiliser selon ses besoins.

Faut-il ouvrir et nettoyer le gîte ?

Une fois installé, le gîte doit rester le plus tranquille possible : évitez de l'ouvrir régulièrement. Le meilleur entretien consiste à laisser le gîte tranquille et à vérifier simplement que l'entrée n'est pas obstruée et que l'abri reste sec et stable.

**Si un entretien est nécessaire, intervenez avec précaution, lorsque le gîte est inoccupé.*



Fabriquez un gîte

